

# La gestion et le coût-vérité des déchets

Commune : Anthisnes - Nombre d'habitants : 4.254 - Intercommunale : Intradel

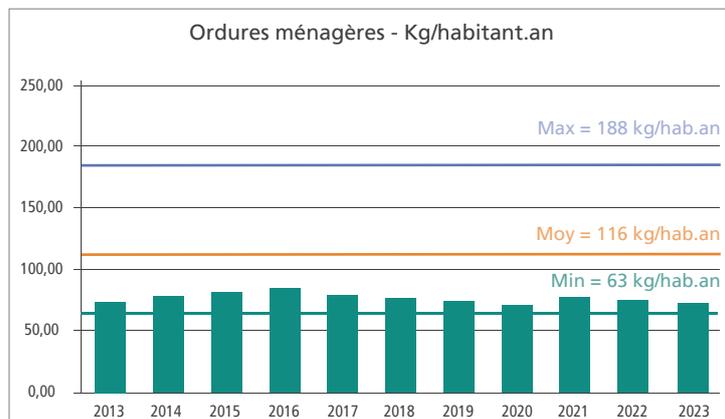
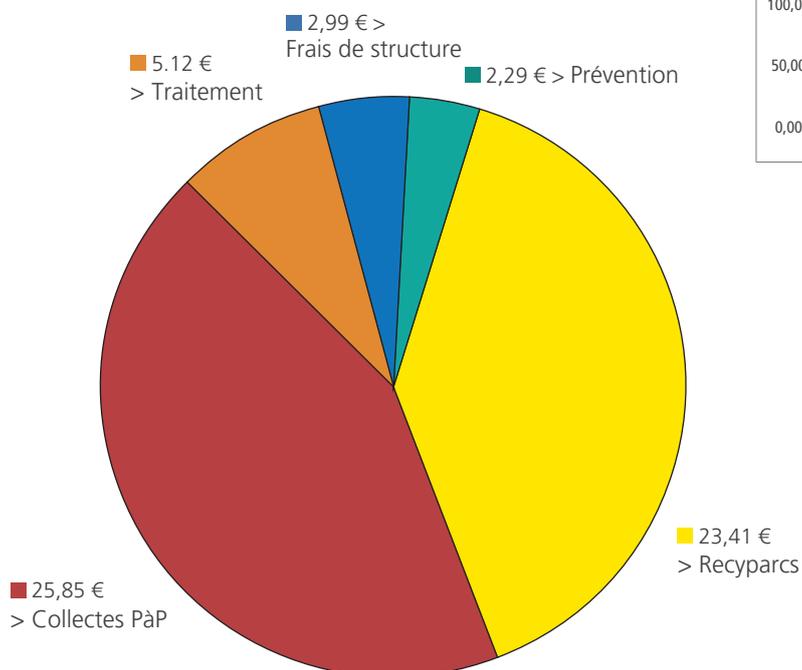
## 1. La production de déchets des ménages et leur gestion

	Moyenne en RW kg/hab.an (1)	Moyenne à Anthisnes kg/hab.an (2)	Service de collecte	Service de traitement
Ordures ménagères	122,32	72,55	Porte-à-porte	Valorisation énergétique
Organiques	20,22	28,60	Porte-à-porte	Biométhanisation
Déchets verts	44,46	51,39	Recyparcs/Porte-à-porte	Compostage
Encombrants	44,18	44,10	Recyparcs/Porte-à-porte	Valorisation/enfouissement
Inertes	84,46	79,52	Recyparcs	Valorisation/enfouissement
Bois	36,53	27,78	Recyparcs	Valorisation
Papiers/cartons	43,72	34,13	Recyparcs/Porte-à-porte	Recyclage/Valorisation
Verres	32,31	37,90	Recyparcs/Bulles	Recyclage/Valorisation
PMC	22,83	25,30	Recyparcs/Porte-à-porte	Recyclage/Valorisation
Métaux	6,61	6,61	Recyparcs	Recyclage/Valorisation
DEEE	6,15	4,94	Recyparcs	Valorisation/Élimination
Autres (huiles, piles,..)	14,27	10,93	Recyparcs	Valorisation/Élimination
<b>TOTAL</b>	<b>478,05</b>	<b>423,76</b>		
(1) Chiffres 2022	(2) Ou de l'intercommunale si données manquantes			

Prévention	Recyparcs	Collectes PàP	Frais généraux	Traitement	Frais de structure
2,29	23,41	25,85	0,00	5,12	2,99

## 2. Le coût de vos déchets

Schéma des coût à charge du citoyen (€/hab.an)



## 3. Taxes régionales, provinciales et communales appliquées à la gestion des déchets

### Région Wallonne

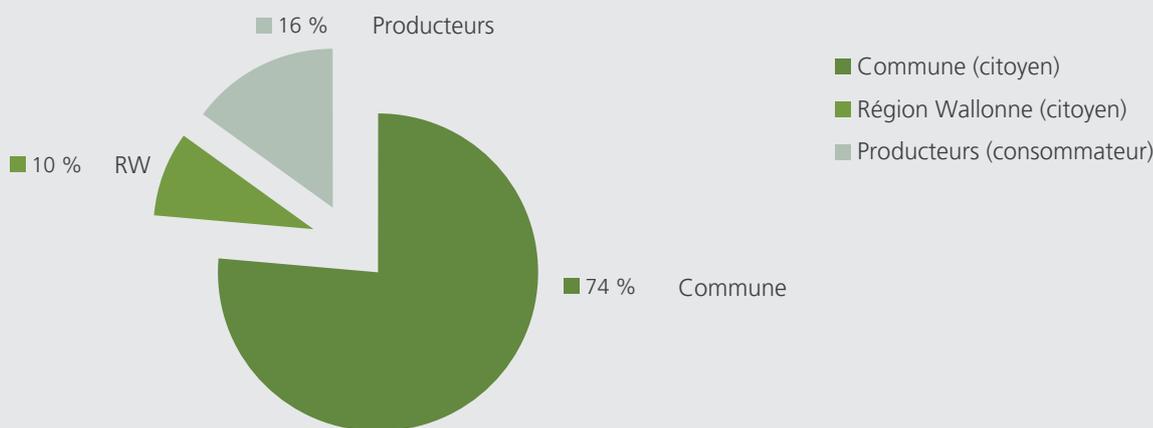
Enfouissement 134,25 €/tonne  
Valorisation énergétique 16,37 €/tonne

### Communes

Enfouissement 3,36 €/tonne  
Valorisation énergétique 1,55 €/tonne

## 4. Le financement de la gestion des déchets

Sources de financement %



## 5. Description des services minimum et complémentaires de gestion des déchets ainsi que des taxes et redevances y afférentes (plus de détails : [www.anthisnes.be/info/dechets/resume\\_taxe](http://www.anthisnes.be/info/dechets/resume_taxe))

Le service minimum permet aux usagers de se débarrasser de leurs déchets. **En 2023** il se composait de :

> 12 levées des déchets résiduels et 18 des organiques par ménage ;

- > le traitement de 50 kg de déchets résiduels et 25 kg de déchets organiques par habitant ;
- > 1 rouleau de sacs PMC par ménage ;
- > les collectes sélectives en porte à porte ou en conteneur enterré (PMC, cartons) ;
- > l'accès aux recyparcs et aux bulles à verre ;
- > la participation aux actions de prévention et de communication ;
- > la collecte des sapins de Noël.

**Un service de collecte des encombrants est proposé par la Ressourcerie de Liège (04 220 20 00)**

## 6. Comment réduire votre facture déchets ?

**Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économies pour vous.**

**Voici quelques conseils de prévention des déchets :**

- > Évitez le gaspillage des denrées alimentaires en accommodant les restes de repas ou en dressant une liste de courses pour éviter les achats superflus
- > Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselle, piles, pailles, touillettes, serviettes en papier...)
- > Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe,...)
- > Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes
- > Évitez la publicité gratuite et non adressée en apposant l'auto-collant Stop Pub sur votre boîte aux lettres
- > Compostez à domicile vos déchets verts et organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires
- > Consommez l'eau du robinet, une eau de qualité zéro déchet
- > Offrez un cadeau dématérialisé, sans déchet, à la place d'un objet : un atelier cuisine, une place de concert, de cinéma....

> Choisissez la dématérialisation, à savoir remplacer un bien par un service

> N'imprimez que lorsque c'est nécessaire et utilisez les fonctions recto-verso des copieuses et imprimantes

> Pensez à réparer, donner, revendre, échanger un objet plutôt que de le jeter, vous prolongerez ainsi sa durée de vie

> Fabriquez vos produits d'entretien naturels, c'est tout bénéfique pour l'environnement, pour votre santé et pour votre porte-feuille.

### Actions de prévention et de sensibilisation menées par votre intercommunale en 2023 :

> Animations dans les écoles maternelles, primaires et secondaires

> Actions de sensibilisation dans les plaines de vacances

> Visites des installations (Uvélia, les recyparcs, le Centre d'Enfouissement Technique, SITEL, le centre de tri des PMC, le centre de compostage de Jeneffe)

> Mise à disposition de brochures de sensibilisation au tri et à réduction des déchets

> Diffusion de conseils de tri et de Zéro déchet sur Panache FM, les réseaux sociaux, [www.intradel.be](http://www.intradel.be) et la newsletter d'Intradel

> Mise à disposition sur [www.intradel.be](http://www.intradel.be) d'articles sur le zéro déchet et le tri pour les bulletins communaux

> Collecte de jouets et de vélos dans les recyparcs au profit des CPAS et autres associations sociales

> Distribution toutes-boîtes du calendrier des collectes

> Animations et ateliers Zéro Déchet à destination des citoyens et organisée en collaboration avec le CPAS, bibliothèques et associations culturelles et sociales

> Accompagnement des communes inscrites dans une démarche Zéro Déchet

> Formation des aides ménagères et aides familiales au ménage naturel afin de diminuer l'utilisation de produits d'entretien dangereux pour l'environnement et la santé

> Campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire via des ateliers pratiques d'initiation à la conservation des aliments

> Campagne de sensibilisation au ZD - Focus réemploi/réparation - à destination des écoles primaires

> Poursuite de la sensibilisation à l'eau du robinet : prime à l'achat de gourdes

> Campagne de sensibilisation au ZD dans la salle de bain : prime à l'achat d'objets ZD

> Sensibilisation des citoyens au réemploi et à la réduction des déchets de jardin au Jardin Ressources